

# Formation permis d'exploitation pour les débits de boissons

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

MON PERMIS D'EXPLOITATION -  
TOULOUSE  
Stéphane GELY  
06.66.72.26.60  
stephane@adama-formation.com

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Dossier

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

Aucune

### Prérequis pédagogiques :

Aucun

Contrat de  
professionnalisation  
possible ?

Non

## Objectif de la formation

être sensibilisé à la législation applicable à l'exploitation d'un débit de boissons ou d'un restaurant, bien comprendre ses droits et obligations, connaître les risques de sanctions, leurs responsabilités civile ou pénale peut être engagée, être sensibilisé à la santé publique, obtenir des informations réglementaire à même de gérer sereinement son établissement en connaissant ses droits et obligations.

## Contenu et modalités d'organisation

I.-Présentation de la formation II.-Le cadre législatif et réglementaire Les sources de droit et les applications : organisation administrative et judiciaire, responsabilité civile et pénale des personnes morales et physiques, délits et les infractions, la mise en danger d'autrui, codification des dispositions relatives aux débits de boissons dans le code de la santé publique. La police administrative générale (code général des collectivités territoriales) et spéciale (code de la santé publique). III.-Les conditions d'ouverture d'un débit de boissons à consommer sur place (café, brasserie, restaurant...) Les conditions liées à la personne : capacité juridique, incompatibilités, permis d'exploitation et renouvellement. Les conditions liées à la licence : classification des boissons, boissons interdites de vente en France, différentes licences et leurs champs d'application, conditions de délivrance et de validité d'une licence, restrictions (limitation du nombre de débits de boissons, péremption, zones protégées). La vie d'une licence : transferts (activité touristique, communes dépourvues de débit de boissons) , interdictions de transfert , translation d'une licence , mutation d'une licence. Les déclarations préalables à l'ouverture : déclaration administrative (délai, contenu, formalisme) , obligations fiscales, rédaction du bail par acte authentique, déclarations communes aux métiers de bouche (immatriculation, assurances, services vétérinaires). IV.-Les obligations d'exploitation Les obligations liées à l'établissement : horaires d'ouverture et de fermeture, obligations liées à l'exploitation d'une terrasse située sur la voie publique, étalage obligatoire des boissons sans alcool, affichages obligatoires, information sur les prix, vidéoprotection. Les obligations en matière de prévention et de protection de la santé publique et aspects pratiques : - Alcool : prévention et lutte contre le risque " alcool " (open bar, happy hours), protection des mineurs, protection des femmes enceintes, conséquences physiques et psychologiques sur le corps humain, conduite à tenir face à un client en état d'imprégnation alcoolique, Tabac : réglementation de l'interdiction de fumer et les sanctions encourues en cas de non-

...

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Modularisé**

## Validation(s) Visée(s)

Permis d'exploitation pour les débits de boissons - *Sans niveau spécifique*

## Et après ?

Suite de parcours

*Non renseigné*

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00165214	du 01/10/2019 au 31/10/2022	Bègles (33)	MON PERMIS D'EXPLOITATION - TOULOUSE		Non éligible	FPC